



REUNION AD HOC

D'EXPERTS

VIRTUELLE

Décembre 2020

« Reconfiguration des corridors de développement en
Afrique Centrale : vers une nouvelle approche
décisionnelle »

NOTE CONCEPTUELLE du
30 Novembre 2020



Réunion Ad Hoc d’Experts - VIRTUELLE

Reconfiguration des corridors de développement en Afrique centrale : vers une nouvelle approche décisionnelle

Table des matières

1. Contexte et justification.....	3
2. Objectif de la réunion	4
3. Résultats attendus	4
4. Format de la réunion	5
5. Date et lieu de la réunion.....	6
6. Participants	6
7. Informations supplémentaires.....	6

1. Contexte et justification

1. Le Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale (BSR-AC) de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a organisé sa trente-sixième session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) en novembre 2020 en virtuelle.

2. Le CIE est le premier organe statutaire du Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (BSR-AC/CEA). Celui-ci a été établi comme plateforme stratégique pour favoriser le dialogue et forger une collaboration et une coopération plus étroites entre les experts de haut niveau de la sous-région dans l'objectif commun d'accélérer une croissance économique inclusive et durable. Le CIE se réunit chaque année pour définir et discuter des défis socio-économiques pertinents pour la transformation économique et sociale de la sous-région et pour proposer des solutions holistiques pour les relever. Il sert également de plate-forme pour discuter de l'état de l'intégration régionale en Afrique Centrale et adopter des stratégies cohérentes visant à accélérer son rythme, en particulier la mise en œuvre du Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale et de proposer des pistes de solution pour accélérer ladite mise en œuvre à travers une nouvelle approche, celle des corridors de développement.

3. Depuis des décennies, la notion de corridor en Afrique était celle des corridors de transport constitués de grands axes routiers servant essentiellement à relier les zones de production de matières premières aux ports d'exportation et ces mêmes ports aux zones de consommation de produits finis importés. Toutes les Communautés Economiques Régionales ont élaboré des plans de développement des infrastructures dont l'objectif principal est de renforcer l'intégration régionale en reliant d'une part, les grandes villes d'un même pays et d'autre part, les capitales des différents pays membres de l'espace communautaire. Plusieurs de ces corridors sont caractérisés par des maillons manquants et des tronçons en mauvais état et leur financement demeure un défi. Les critères ayant prévalu à la sélection des corridors n'ont pas toujours intégré la dimension de la rentabilité et du potentiel économique.

4. Pour assurer le développement des corridors et améliorer leur efficacité, ces corridors ne doivent plus être traités isolément sous leur forme de simples voies de transport entre les grands centres mais comme une composante importante d'un ensemble intégré appelé corridor de développement reliant des entités économiques le long d'une zone géographique bien définie. Le

concept de corridor économique ou de corridor de développement désigne l'idée d'utiliser les corridors de transport comme moyen de développer les régions situées aux alentours. Selon cette approche, les voies de transport régionales ne sont plus considérées comme devant servir uniquement à acheminer des marchandises et des services, mais aussi comme un moyen de stimuler le développement social et économique des zones avoisinantes. C'est précisément ce que les corridors économiques permettent de faire en créant des infrastructures industrielles et sociales aux côtés des infrastructures de transport. Ce faisant, ils contribuent au développement des zones rurales et frontalières, accroissent les moyens de subsistance des groupes à faible revenu et créent des emplois. Les frontières politiques cessent ainsi d'être des frontières économiques et la planification spatio-économique régionale passe au premier plan. Plus spécifiquement, il s'agira à partir d'une analyse spatiale des corridors existants, d'identifier les possibles pôles de développement, et de proposer les améliorations possibles pour transformer les corridors de transport en moteurs du développement socio-économique situé au plus près de l'outil industriel et de consommation.

5. Dans cette approche, les corridors de transport servent de moteur pour stimuler le développement économique et social des zones environnantes à travers la création de diverses infrastructures industrielles en vue de favoriser les investissements dans les domaines notamment des ressources minières, de l'agro-industrie, de l'industrie manufacturière, du commerce et du tourisme. Ceci permet d'ouvrir de nouveaux débouchés pour les principaux secteurs d'activité, de favoriser la création de zones économiques spéciales et de combler l'absence ou l'insuffisance d'infrastructures essentielles.

2. Objectif de la réunion

6. Cette réunion ad hoc d'experts vise à susciter la discussion sur l'impact de la mise en œuvre des corridors de développement en Afrique centrale, recueillir des recommandations et orientations pour une reconfiguration et une accélération de la mise en œuvre du PDCT-AC.

3. Résultats attendus

7. Les résultats attendus à l'issue de la réunion virtuelle sont les suivants :

- Les participants contribuent à la nouvelle approche des corridors de développement en suggérant des améliorations mieux adaptées aux besoins pressant de développement industriel des pays d’Afrique centrale.
- Les participants formulent des recommandations en direction des différentes parties prenantes : Etat, investisseurs privés, collectivités territoriales dans le rôle à jouer pour :
 - assurer une mise en œuvre harmonieuse des corridors industriels, technologiques en prenant en compte la spécialisation fonctionnelle des territoires ;
 - encourager des initiatives bilatérales plutôt que multilatérales, centrées sur des nœuds stratégiques, en particulier les passages frontaliers entre deux pays, essentiellement pour promouvoir l’adhésion des populations concernées ;
 - mettre un accent sur la planification physique du corridor et de la zone qui l’entoure, de manière à concentrer la mise en place des infrastructures et à en maximiser les avantages ;
 - encourager la mise en œuvre de solides partenariats public-privé qui favorisent la viabilité des projets.

4. Format de la réunion

8. La réunion qui sera virtuelle durera une demi-journée et débutera par une présentation sur l’état actuel des corridors en mettant en exergue l’intérêt de leur transformation en corridors industriels pouvant appuyer la mise en œuvre AfCFTA en Afrique centrale.

Une deuxième présentation (Fraym) se focalisera sur une analyse spatiale de la proximité des ressources naturelles de la région le long du corridor de transport actuel et de la dynamique socio-économique et démographique des populations le long du corridor de transport actuel pour comprendre les lacunes du PDCT-AC et répondre à des questions telles que : quels sont les domaines de promesses économiques du PDCT-AC actuel qui peuvent contribuer au développement économique ? Quelles ressources naturelles sont disponibles à proximité des infrastructures de transport actuel pour ajouter de la valeur à la croissance économique de la région?

Grâce à cette analyse, la CEA sera en mesure d'aider la CEEAC et la CEMAC à identifier les secteurs d'investissement stratégique dans des domaines tels que le développement des infrastructures, les chaînes de valeur agricoles, la gestion des ressources naturelles, etc. qui peuvent stimuler la croissance économique et créer un environnement propice à la stabilité à long terme et croissance dans toute la région.

Les sous thèmes abordés porteront essentiellement sur :

- L'impact économique de la reconfiguration des corridors et une spécialisation fonctionnelle des territoires dans les pays de l'Afrique centrale ;
- Les corridors technologiques et la promotion des zones économiques spéciales en Afrique centrale ;
- Les mesures à prendre pour la mise en œuvre des corridors industriels en Afrique centrale.

5. Date et lieu de la réunion

9. La réunion virtuelle est envisagée pour le 8 décembre 2020 à partir de 14 heures.

6. Participants

10. La réunion connaîtra la participation d'un large éventail de parties prenantes de haut niveau, dont des responsables gouvernementaux en charge des infrastructures de transport et de la planification, des représentants des principaux organismes régionaux (CUA, CEMAC, CEEAC, BDEAC), du secteur privé, des organisations de développement bilatéraux et multilatéraux (BAD, AFD, Banque mondiale, etc.), des entités du système des Nations Unies, de la société civile et des universitaires.

7. Informations supplémentaires

11. La réunion est organisée par le Bureau sous régional pour l'Afrique Centrale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

Les points focaux de l'activité sont :

- Mr. Adama Coulibaly (ekbergcoulibaly@un.org)
- Mr. Lot Tcheeko (tcheeko@un.org)
- Mr. Laurent D'ARONCO (daroncoguiseppe@un.org).